

Le Japon face à la crise - Opportunités pour les entreprises françaises

PARIS - Mercredi 10 juin 2009

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu : UBIFRANCE - 77, bd Saint Jacques - 75014 PARIS
 Métro : lignes 6 ou 4, Denfert Rochereau ou Saint-Jacques
 RER B Denfert Rochereau
 Horaire : 8h45-16h
 Accueil des participants à partir de : 8h30

Bulletin d'inscription accompagné du règlement à adresser à

UBIFRANCE Service Client – Espace Gaymard
2, place d'Arvieux – BP 60708 – 13572 MARSEILLE Cedex 02
Fax : 04.96.17.68.51
Courriel : service-client@ubifrance.fr

La facture correspondant à la participation à la manifestation est émise par UBIFRANCE Service Clients, BP 60708, 13572 MARSEILLE, après exécution de la prestation. Sauf disposition contraire, les factures émises par UBIFRANCE pour des manifestations ayant lieu à l'étranger sont exclusivement libellées en euros et ne sont pas soumises au régime français de la TVA. Pour des manifestations réalisées dans un pays de l'Union Européenne, le régime de TVA s'applique si le client ne dispose pas de n° de TVA intracommunautaire. Les factures sont recouvrables par UBIFRANCE au comptant net et sans escompte, à 30 jours à compter de la date de la facture. Toute réclamation doit faire l'objet d'une demande écrite expressément adressée au prestataire.

M. / Mme
 Fonction
 Société
 Secteur d'activité
 Adresse

 Tél Fax
 Site internet
 Filiale/groupe
 Code NAF/APE N° SIRET
 N° identification TVA
 N° TVA intracommunautaire

déclare, après avoir pris connaissance des conditions générales de participation aux activités d'UBIFRANCE, m'engager à :

1. A en respecter toutes les clauses
2. A participer à cette manifestation aux conditions suivantes :

<input type="checkbox"/> Matinée-débat (gratuite)	
<input type="checkbox"/> Rendez-vous individuel (facturé 50 €HT) avec :	
<input type="checkbox"/> Louis-Michel Morris, Chef des Services Economiques au Japon	50,00 €HT
<input type="checkbox"/> Philippe Bardol, Adjoint à la Mission Economique de Tokyo	50,00 €HT
<input type="checkbox"/> Benoît Rulleau, Chef du pôle « Infrastructures, transports, énergie et environnement » à la ME de Tokyo	50,00 €HT
<input type="checkbox"/> Laurence Jouin, Expert réglementaire Japon d'UBIFRANCE	50,00 €HT
Les RdV individuels seront attribués en fonction de l'ordre d'arrivée des inscriptions	

A régler le montant total de sa participation, soit € HT

Cachet de l'entreprise

Date et signature

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

Art.1 Objet

Toute inscription à une manifestation organisée par la Mission Economique doit être formulée par écrit sur le bulletin d'inscription. La signature du bulletin par le client emporte adhésion aux présentes conditions. Sauf dispositions particulières, toute inscription n'est définitive qu'après son acceptation expresse par la Mission Economique. Par sa signature, le participant (ou son représentant) s'engage à respecter le programme de rendez-vous individuels qui a été monté à son intention.

Art.2 Tarification

Les prix des manifestations sont ceux figurant sur les bulletins d'inscription. Les prix sont toujours exprimés hors taxes et ne comprennent que les frais directs des manifestations. Le montant de la participation financière ne couvre pas : les transports internationaux ou internes des participants à la manifestation, les nuitées et la restauration, l'assurance-accident, bagages et rapatriement ainsi que les frais éventuels d'acheminement de documentation et d'excédents de poids.

Art.3 Annulation

- a) Annulation par la Mission économique : la MiE se réserve le droit d'annuler ou de reporter la manifestation lorsque son organisation est devenue impossible aux dates prévues, quelle que soit la cause de cette impossibilité. En cas d'annulation par la ME, la participation forfaitaire payée par l'entreprise lui sera remboursée.
- b) Annulation par l'entreprise : La réception par la MiE du seul engagement de participation signé par l'entreprise rend exigible le paiement de la totalité des sommes réclamées au titre de la participation à la manifestation.

Art.4 Compétence juridictionnelle

En cas de contestation, seuls les Tribunaux de Paris seront compétents et seule la loi française sera applicable.

Les informations vous concernant sont destinées au Dispositif public français d'appui au développement international des entreprises. Si vous ne souhaitez pas obtenir des informations sur les actions, prestations et opérations organisées par notre Réseau, cochez la case ci-contre : Si vous souhaitez obtenir communication des informations vous concernant, ou, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement, écrivez nous. Fax : 01 40 73 31 72 - courriel : modif-coordonnees@ubifrance.fr.